



Agenda 21 d'OULLINS

Compte rendu de l'Atelier 21 de diagnostic n°3 : « L'Education, la Citoyenneté et le Développement Durable »

10 février 2010

Mairie d'Oullins – 18 H 30

Liste des présents :

- ✓ Georges ASSAN
- ✓ Claire BELLISSEN
- ✓ Amélie BOULANGER
- ✓ Marie CHAUSSE
- ✓ Agnès COUSSY
- ✓ Christophe DARPHEUIL
- ✓ Catherine FLEITH
- ✓ Marcelle GIMENEZ
- ✓ Pierre JOSEPH
- ✓ Anne-Marie LEGRAND
- ✓ Bernard LEGRAND
- ✓ Annick LEMARCHAND
- ✓ Espérance MAGRANER
- ✓ Corinne MONTES
- ✓ Jean-Louis PIOLLET
- ✓ Catherine RAUX
- ✓ Philippe RAYBAUD
- ✓ Eric REVEL
- ✓ Michel RONZY
- ✓ Florian ROSIER
- ✓ Alain SAUVAGEON

■ Cabinets d'études :

- ✓ Raphaël GAUTHIER – Consultant- ARGOS
- ✓ Pauline TAUTY – Chargée d'étude - ARGOS

M. Marc Filiu, élu délégué à l'Agenda 21 expose l'ordre du jour :

Il s'agit, par cet Atelier 21, de contribuer, avec l'ensemble des personnes présentes, à la réalisation du diagnostic territorial sur les thématiques relatives à l'éducation, la vie associative, la culture, le sport, les loisirs, la démocratie participative, citoyenneté et l'éducation à l'environnement et au développement durable. L'idée étant que chacun puisse contribuer à la réflexion et à la co-construction de la démarche de l'Agenda 21, s'impliquer dans le devenir du territoire en partageant ses idées et faire évoluer ses propres pratiques. Ce sont les habitants qui vont faire part de leurs idées, et les élus présents seront en position d'écoute.



Le déroulement de l'Atelier 21 :

- Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Oullins (powerpoint BE)
- Présentation des principales données d'état des lieux concernant les thématiques de l'éducation, la vie associative, la culture, le sport, les loisirs, la démocratie participative, citoyenneté et l'éducation à l'environnement et au développement durable (powerpoint BE).
- Temps de travail des participants, par groupe, où ils recherchent, à partir des données exposées et selon leur vécu et leur connaissance du territoire, des forces et des faiblesses par rapport à ces thématiques.
- Présentation par un représentant de chaque groupe des forces et faiblesses, réparties sur l'ensemble des thématiques ci-dessus.
- Discussions/débats autour des forces et faiblesses établies par chaque groupe de travail.
- Détermination des forces et faiblesses prioritaires par chaque participant avec 10 gommettes à positionner.
- Synthèse du Cabinet ARGOS sur le déroulement de l'Atelier 21 et sur les enjeux qui s'en dégagent.



Synthèse des discussions/débats autour des forces et des faiblesses

LA VIE ASSOCIATIVE
<p>Quelques éléments de constat :</p> <ul style="list-style-type: none">■ Une vie associative foisonnante sur Oullins : 320 associations répertoriées■ Certaines associations viennent ou vont fêter leur centenaire (La Fraternelle, le CASCOL, ou le PLO)■ Près de 80 associations étaient présentes au 10^{ème} Forum des Associations (septembre 2009)■ Baisse du nombre de bénévoles■ Soutien apporté par la ville d'Oullins aux associations :<ul style="list-style-type: none">- Mise à disposition de locaux et équipements- Octroi de subventions,- Mise en place d'une Convention d'objectifs
<p>Diagnostic partagé des groupes de travail :</p>
<p style="text-align: center;">Forces</p> <ul style="list-style-type: none">■ Nouvelles formes de bénévolat plus cadrées, voire contractualisées qui permettent de mieux développer l'implication de chacun (ex : 80 bénévoles engagés autour du Festival A Nous de Voir). (1)■ Richesse de la vie associative. (1)■ Diversité et qualité des activités proposées par le tissu associatif. (1)
<p style="text-align: center;">Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none">■ Peu d'implication des familles dans la vie associative. (6)■ Manque de bénévoles dans les associations et sans bénévoles, il devient difficile de maintenir le dynamisme du tissu associatif. (2)■ Manque de locaux associatifs et de salles des fêtes pour accueillir l'ensemble des activités et notamment festives. (2)■ Manque de lisibilité et de repérage d'un certain nombre d'associations dû notamment à un éparpillement de la communication. (2)■ Financement insuffisant de l'Etat. (1)■ Renouvellement difficile des bénévoles.■ Les associations utilisées comme des prestataires d'activités, pas d'implication des personnes « consommant » les activités proposées.
<p style="text-align: center;">Enjeux prioritaires</p> <ul style="list-style-type: none">■ Encourager l'implication des familles et de bénévoles dans la vie associative.■ Améliorer la communication autour des pratiques et activités proposées par l'ensemble du tissu associatif.



LA CULTURE

Quelques éléments de constat :

- Présence d'équipements culturels reconnus sur le territoire (Théâtre de la Renaissance)
- On compte une vingtaine d'associations culturelles sur Oullins
- Manque de locaux et d'une politique spécifique à destination des Oullinois pour l'accès aux équipements culturels (notamment par rapport à la tarification)
- Des rendez-vous festifs ponctuant l'année : la Fête de l'Iris, le Festival Zoullimômes, le Festival A Nous de Voir, Ecran Total, etc.
- Projet culturel phare de la municipalité : la construction de la Médiathèque
- Création d'un Pôle musical : regroupement des trois écoles de musique au parc Chabrières-Arlès
- Actions pédagogiques à destination de tous les publics :
 - projet d'éveil culturel dans les structures petite enfance (thème « Comptines et jeux de doigts)
 - projets artistiques dans les établissements scolaires (4 musiciens du Théâtre de la Renaissance)
 - ateliers artistiques « Connexions »
 - action de proximité dans les quartiers (Cie théâtrale Tenfor)
 - projet artistique « 1,2,3 Saulaie » (action CUCS)

Diagnostic partagé des groupes de travail :

Forces

- Le Festival des Zoullimômes est très apprécié et d'une grande qualité. (9)
- Présence de la bibliothèque en centre-ville et sur le quartier du Golf. (4)
- Décentralisation de la culture dans les quartiers avec notamment le Bac à Traille sur le quartier de la Saulaie. (3)
- La Fête de l'Iris et la gratuite des activités (3)
- Qualité de la programmation et tarifs accessibles au Théâtre de la Renaissance. (2)
- Ecran Total, la projection gratuite de films dans les quartiers doit être soutenue et développer au mois d'août. (2)
- Le Festival A Nous de Voir. (1)
- Richesse de l'offre culturelle locale.
- Bibliothèque intercommunale avec Brignais et St-Genis-Laval.
- Présence d'un équipement avec un rayonnement à la fois national et local : le Théâtre de la Renaissance.
- La Fête de l'Iris.

Faiblesses

- Faiblesse de l'offre cinématographique pour une ville de près de 30 000 habitants, peu de développement de l'activité cinéma au Théâtre de la Renaissance (manque de régularité). (6)
- La Fête de la Musique est peu développée, notamment en centre-ville tout se passe au Parc Chabrières-Arles. (5)
- Pas de salle de spectacle équipée pour accueillir les spectacles associatifs. (4)
- Manque de sensibilisation des jeunes à la programmation du Théâtre. (3)
- Peu de spectacles à destination de la petite enfance au Théâtre de la Renaissance. (2)
- Le Claxon, équipement culturel alternatif est peu connu.
- Programmation trop élitiste.
- Peu de choses sont mises en place autour du 8 décembre contrairement à d'autres communes ou quartiers de la ville de Lyon.

Enjeux prioritaires

- Soutenir les projets culturels menés auprès du jeune public.
- Développer une offre culturelle accessible à tous les Oullinois.
- Encourager le développement de nouveaux équipements culturels sur le territoire pour que chacun puisse exercer, dans de bonnes conditions, les activités proposées.



LES SPORTS

Quelques éléments de constat :

- Présence d'équipements et de structures sportifs de qualité :
- Plus de 60 associations et sections sont présentes sur la commune et 4500 personnes sont licenciées dans ces clubs sportifs
- Qualité de l'enseignement des clubs (ex : obtention par le CISAG du label petite enfance, plusieurs champions dans divers sports)
- Des événements sportifs sont organisés comme le Triathlon d'Oullins (8ème édition en 2009) ou encore le Parcours du cœur qui a réuni en 2009 près de 200 Oullinois
- Des associations mènent des actions pour faciliter l'accès aux sports pour tous (PLO, USEP)
- Actions et projets de la municipalité :
 - Renforcer l'accès du public aux activités sportives
 - Amélioration du fonctionnement du parc d'équipements
 - Accessibilité des classes primaires aux installations sportives
 - Organisation d'activités sportives sur les quartiers classés en politique de la ville, Golf (7-12 ans) et Saulaie (10-18 ans)
 - Activités jeunes enfants dans l'eau

Diagnostic partagé des groupes de travail :

Forces

- Grande diversité dans l'offre d'activités sportives. (1)
- Qualité des équipements sportifs et bonne organisation des activités. (1)
- Bons résultats sportifs des clubs Oullinois.

Faiblesses

- Manque de terrains et d'équipements de sports en libre accès. (8)
- Difficulté d'accès des équipements et activités sportifs à certains publics. (5)
- Mauvais état du Gymnase Jean Jaurès. (3)
- Peu d'accessibilité des équipements sportifs pour une pratique de loisirs, de détente. (1)
- Manque de créneaux disponibles pour l'utilisation des équipements par les associations.
- Absence des activités de hand-ball et de rugby.

Enjeux prioritaires

- Rééquilibrer l'offre d'équipements sportifs sur le territoire d'Oullins en développant des structures de proximité en accès libre.
- Améliorer l'accessibilité des activités sportives pour les publics en situation de précarité.



LES LOISIRS

Quelques éléments de constat :

- De nombreuses structures œuvrent pour le développement des loisirs sur la commune (la ludothèque, les centres de loisirs, centres sociaux, l'espace convention, etc)
- De nombreuses actions, sous forme d'ateliers, de créations de projets ou d'animations en direction de la jeunesse sont organisées.
- Des associations proposent des activités de loisirs : comme l'association Oullins Entr'aide (découverte et apprentissage des échecs) ou encore le Club de l'amitié.
- Des éléments naturels remarquables pour accueillir des activités de loisirs de pleine nature : le parc de l'Yzeron, le Bois de Sanzy, parc de Chabrières-Arlès, etc.
- Actions de la municipalité :
 - Mise en place du passeport jeunesse
 - Mise en œuvre du dispositif Ville Vie Vacances à destination des jeunes de 16 et 17 ans
 - Création de terrains de jeux et de sports de proximité (ex : square de l'ours), etc.

6

Quelques éléments de constat :

- De nombreuses structures œuvrent pour le développement des loisirs sur la commune (la ludothèque, les centres de loisirs, centres sociaux, l'espace convention, etc)
- De nombreuses actions, sous forme d'ateliers, de créations de projets ou d'animations en direction de la jeunesse sont organisées.
- Des associations proposent des activités de loisirs : comme l'association Oullins Entr'aide (découverte et apprentissage des échecs) ou encore le Club de l'amitié.
- Des éléments naturels remarquables pour accueillir des activités de loisirs de pleine nature : le parc de l'Yzeron, le Bois de Sanzy, parc de Chabrières-Arlès, etc.
- Actions de la municipalité :
 - Mise en place du passeport jeunesse
 - Mise en œuvre du dispositif Ville Vie Vacances à destination des jeunes de 16 et 17 ans
 - Création de terrains de jeux et de sports de proximité (ex : square de l'ours), etc.

Diagnostic partagé des groupes de travail :

Forces

- Des espaces publics de qualité : parcs de l'Yzeron, Prado et Chabrières-Arlès. (2)
- Présence forte des Centres Sociaux. (2)
- Qualité des animations menées en piscine. (1)
- Variété des activités de loisirs. (1)

Faiblesses

- Manque de pistes cyclables. (6)
- Diminution des activités sur le quartier du Golf. (5)
- Manque de communication autour des activités de loisirs. (4)
- Pas de cheminements piétons le long de l'Yzeron. (3)
- Manque de parcs et de places publics pour plus de convivialité. (2)
- Prix trop chers des centres aérés. (2)
- Manque d'activités de loisirs autres que sportives pendant les vacances pour le jeune public. (2)
- Manque un skate-park ou bi-cross park. (1)
- Absence de stations Vélo'V.

Enjeux prioritaires

- Encourager et soutenir l'aménagement des espaces de loisirs à l'image du Parc de l'Yzeron et du projet du Bois de Sanzy.
- Renforcer l'offre des activités de loisirs.



L'EDUCATION

Quelques éléments de constat :

- 98,9% des Oullinois ayant entre 6 et 14 ans sont scolarisés en 2006.
- 96,4% des Oullinois ayant entre 15 et 17 ans sont scolarisés en 2006.
- De nombreux établissements scolaires : 13 établissements publics, 2 établissements privés maternelles et élémentaires, 5 collèges, 5 lycées, 2 maisons d'éducation spécialisée.
- 11 restaurants scolaires de la ville assurent en moyenne 850 repas.
- Mise en œuvre de l'aide aux devoirs et du périscolaire dans les écoles.
- Des dispositifs d'accompagnement éducatif mis en œuvre dans les collèges.
- Quelques associations œuvrant pour l'accompagnement scolaire (ex : SEELO ou l'ADSEA).
- L'association "Lire et faire lire" participe également au périscolaire.
- Pas de Programme de Réussite Educative (PRE) sur la commune malgré un certain nombre de quartiers classés en politique de la ville.
- Un certain nombre d'établissements scolaires dégradés.
- Actions et projets de la municipalité :
 - Développer l'accueil et l'animation dans le cadre du temps périscolaire
 - Mise en œuvre d'une politique active en matière d'éducation culturelle et artistique et de sensibilisation à la citoyenneté (ex : le festival des Zoullimômes)
 - Octroi de crédits scolaires pédagogique et culturel aux écoles pour soutenir les projets
 - Travaux d'entretien dans les différents groupes scolaires

Diagnostic partagé des groupes de travail :

Forces

- La ludothèque est lieu ressource pour apprendre de façon ludique y compris sur des sujets tels que l'écologie, l'économie, la citoyenneté, etc. (3)
- Présence de nombreux acteurs associatifs autour de l'éducation populaire. (1)
- L'éducation au goût menée dans les écoles est à développer.

Faiblesses

- Peu de liens entre les producteurs des circuits courts et la restauration scolaire. (7)
- Manque de moyens pour pratiquer le tri des déchets dans les écoles. (2)
- Pas assez de subventions pour soutenir les projets de classes vertes. (1)
- Faible part de produits biologiques dans l'alimentation des restaurants scolaires. (1)
- Manque d'associations pour l'accompagnement scolaire et l'apprentissage des aptitudes sociales. (1)
- Manque de visibilité de la part des enseignants des acteurs de l'éducation à l'environnement pouvant être mobilisés dans les écoles.

Enjeux prioritaires

- Renforcer l'accompagnement des enfants et adolescents en difficulté scolaire.



L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Quelques éléments de constat :

- Des actions en faveur du développement de l'éducation à l'environnement et au DD sont mises en œuvre sur Oullins :
 - Création d'une BD par le CME pour sensibiliser la population sur la réduction des déchets (accompagnement par l'association Naturama, spécialisée dans l'éducation à l'environnement)
 - Exposition réalisée par les enfants des écoles élémentaires sur les thématiques de l'environnement, de la citoyenneté, etc
 - Le théâtre interactif engagé dans les quartiers comme vecteur d'éducation à la citoyenneté, à la relation ou au respect mutuel, avec la compagnie théâtrale Tenfor
 - Création d'un jardin pédagogique au quartier du Golf
- Mise en place d'un Plan local d'éducation au DD dans le cadre de l'Agenda 21 du Grand Lyon

Diagnostic partagé des groupes de travail :

Forces

- Intérêt du Conseil Municipal des Enfants. (1)
- Potentiel éducatif des parcs Oullinois comme le Parc naturel de l'Yzeron. (2)
- Les actions menées pour le Développement Durable.
- Accueil par le Centre Social de producteurs distribuant des paniers les vendredis soirs.

Faiblesses

- Pas d'éducation sur le thème de l'eau. (7)
- Peu d'incitation et d'éducation auprès des habitants permettant de changer leurs modes de déplacements et leurs comportements d'achats. (6)
- Peu de prise en charge de la préoccupation environnementale et du développement durable par le tissu associatif, il ne faut pas laisser cette tâche éducative uniquement aux associations de protection de l'environnement. (4)
- Manque de connaissances et des enjeux aptes à mobiliser les prises de conscience individuelle et collective. (1)
- Peu d'actions de sensibilisation à la protection de l'environnement et au développement durable de la part de la ville. (1)
- Manque de sensibilisation et de formation des enseignants pour mener une éducation à l'environnement et au développement durable au sein des classes.
- Absence de panneaux explicatifs sur la faune et la flore au Parc de l'Yzeron.
- Difficulté à appréhender les jeunes publics et les adolescents sur l'environnement et le développement durable.
- Pas d'évaluation des actions de développement durable menées dans le cadre associatif ou de l'éducation nationale.

Enjeux prioritaires

- Poursuivre la démarche de sensibilisation de la population aux enjeux environnementaux majeurs entreprise avec l'élaboration de l'Agenda 21.
- Encourager l'éducation à l'environnement et au développement durable par l'ensemble des acteurs.
- Soutenir la mise en place du plan communal d'éducation à l'environnement.



DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ET CONCERTATION

Quelques éléments de constat :

- Volonté d'instaurer une démocratie locale à Oullins, plusieurs dispositifs sont mis en œuvre :
 - Des réunions de quartiers sont organisées tous les mois dans un quartier différent
 - Des « Visites en marchant » dans les quartiers sont mises en place, démarche novatrice dans le cadre de la Politique de la Ville, elles permettent d'identifier les dysfonctionnements ou les problèmes éventuels et d'envisager les solutions.
 - Un Conseil municipal des Enfants a été créé en 2002, plusieurs projets citoyens ont été menés
 - Des réunions publiques sont mises en place pour les grands projets d'aménagements : réhabilitation de l'école Jules Ferry, le projet de métro, le réaménagement de l'îlot de la Camille

Diagnostic partagé des groupes de travail :

Forces

- Une équipe municipale jeune et dynamique à l'écoute des habitants. (7)
- Développement de la démocratie participative sur Oullins avec le lancement de l'Agenda 21 et les réunions de quartiers. (3)
- Présence d'un Conseil Municipal des Enfants, véritable instance de propositions. (3)
- Caractère très concert des dispositifs mis en œuvre comme les réunions de quartiers ou les visites en marchant. (2)
- Richesse du potentiel local (différences, points de vue) pour contribuer à faire vivre la cité.
-

Faiblesses

- Besoin de rechercher de nouvelles formes de participation, des modalités différentes ou adaptées à la vie actuelle et aux différentes catégories de population. (12)
- Manque d'outils (dénominateurs communs, langage commun) permettant de rendre la participation équitable et égalitaire. (6)
- Déficit de la pratique constructive, de la confrontation des points de vue (débat). (5)
- Manque d'un minimum de formation aux « basiques » de l'économie (nationale, ville, familiale). (2)
- Capacité limitée à réinventer l'intérêt général dans une société soumise aux exigences individuelles.

Enjeux prioritaires

- De l'information à la participation, des étapes et des pratiques qui sont à inventer collectivement pour permettre des conditions favorables à la co-construction de projets d'actions.
- Développer la création des instances de démocratie participative.
- Des réflexions à conduire pour repenser la gouvernance locale, pour explorer de nouveaux modes afin que chacun puisse participer à la vie locale.



Hiérarchisation des enjeux :

Parmi les thématiques qui retiennent particulièrement l'attention des participants du groupe on citera en premier la thématique de la culture (44 points), priorisée principalement autour des questions de qualité des équipements et rendez-vous festifs organisés (24 points) et de la faiblesse de l'offre cinématographique (9 points) ou encore du manque d'animations lors de la Fête de la musique (5 points). S'ensuit la thématique de la démocratie participative et de la concertation qui recueille 40 points, largement priorisée autour de la problématique du besoin de rechercher de nouvelles formes de participation, des modalités différentes ou adaptées à la vie actuelle et aux différentes catégories de population (12 points). L'enjeu autour du manque d'outils (dénominateurs communs, langage commun) permettant de rendre la participation équitable et égalitaire a été également évoqué (6 points).

Globalement, la thématique relative aux loisirs suscite une préoccupation importante des participants, avec un total de 31 points. L'enjeu qui ressort est celui des modes doux et particulièrement des pistes cyclables sur le territoire Oullinois (6 points). Egalement, les enjeux de la diminution des activités sur le quartier du Golf (5 points) ainsi que le manque de communication autour des activités de loisirs (4 points) suscitent un intérêt des participants.

Les thématiques relatives à l'éducation à l'environnement et au développement durable (22 points) et aux sports (19 points) se retrouvent en troisième position avec notamment le manque de terrains et d'équipements de sports en libre accès (8 points) ou encore le manque d'incitation et d'éducation auprès des habitants permettant de changer leurs modes de déplacements et leurs comportements d'achats (6 points).

Enfin, les thématiques de la vie associative (16 points) et de l'éducation (16 points) ont moins suscité l'engouement des participants même si certains enjeux sont ressortis comme ceux de l'absence de l'implication des familles dans la vie associative (6 points), le manque de partenariat entre les producteurs locaux et les restaurations scolaires (7 points).

Points de débat :

- La question du caractère concret, opérationnel de l'exercice est posée. Il est rappelé qu'il s'agit, à ce stade de la démarche, phase de diagnostic, de se mobiliser sur un constat de forces et de faiblesses qui permettront de dégager des enjeux prioritaires qui feront, à leur tour, l'objet d'une hiérarchisation dans les actions à mener. Car, bien entendu, tout ne pourra pas être mis en place il conviendra de faire des choix pertinents afin de répondre au mieux aux problématiques du territoire Oullinois. Toutefois, l'Agenda 21 est un document qui a vocation à vivre, un suivi et une évaluation seront menés régulièrement, c'est pourquoi d'autres actions seront susceptibles d'être mises en œuvre ultérieurement.
- Il est précisé que l'Agenda 21 n'a pas vocation à contenir uniquement des actions portées et mises en œuvre par la collectivité, tous les acteurs (citoyens-habitants, socio-professionnels, associations) sont concernés par la démarche et seront amenés à être porteurs d'initiatives, à agir pour plus de développement durable sur la commune d'Oullins.
- L'enjeu de l'accessibilité des équipements culturels, sportifs et de loisirs aux personnes en situation de handicap n'a pas été évoqué précédemment dans les travaux de groupes et mérite d'être soulevé.